



**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL
(PRODER)**

**Addendum à l'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET OUVERT
INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INTERNATIONAL EN PASSATION DES MARCHES AU SEIN DE LA CELLULE DE
SUIVI ET D'APPUI DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCES PAR LE FIDA
AU BURUNDI(CESAP)**

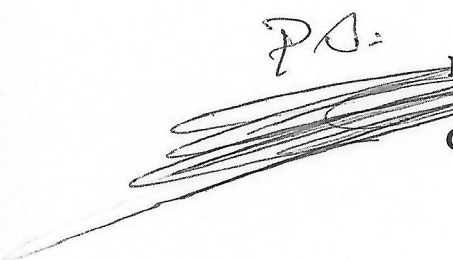
Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER » sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant retiré les Termes de références et les soumissionnaires potentiels pour le recrutement d'un *Consultant international en passation des marchés au sein de la Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et programmes financés par le FIDA AU BURUNDI(CESAP)*, des modifications et précisions suivantes :

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite au Secrétariat du PRODER, situé dans la Mairie de BUJUMBURA, Commune MUHA, Zone KININDO, 1^{er} étage du bâtiment abritant les projets/programmes financés par le FIDA au Burundi ou par courriel à aniyokwishimira@gmail.com du *Coordonnateur de CESAP avec copie pour information à egidiusniyo@yahoo.com* du *Responsable de Passation des Marchés* le 02 / 7 / 2025 au plus tard.

La date limite de dépôt des manifestations qui est le 02/07/2025 et les autres dispositions du dossier d'appel à manifestation d'intérêt restent inchangés.

Le PRODER signale à toutes fins utiles que les termes de références et l'avis d'appel à Manifestation d'intérêt complets sont téléchargeables aux sites www.programmefidaburundi.org, www.burundijobs.bi et www.armp.bi.

Fait à Bujumbura, le 02 / 06 / 2025

PA:  LE COORDONNATEUR DU PRODER

Côme NTIRANYIBAGIRA

